

## Communiqué de presse

*Le document sera publiable*

*le 7 juillet 2015 à 0h01*

À paraître



### Le tourisme emploie 57 600 personnes en Bretagne

*Cette étude résulte d'un partenariat entre l'Insee Bretagne et le réseau MORGEOAT constitué du CRT Bretagne, du réseau Sensation Bretagne, de l'Union Bretonne des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques, de Côtes d'Armor Développement, de la CCI des Côtes-d'Armor, de Saint-Brieuc Agglomération, de Dinan Communauté, de l'Office du Tourisme de Perros-Guirec, de l'ADT du Finistère, de la CCI du Finistère, de l'Adeupa, de l'Office du Tourisme de Quimper, du CDT Haute Bretagne – Ille et Vilaine, de la CCI de Saint-Malo Fougères, de la CCI de Rennes, de l'Office du Tourisme de Rennes, de l'Office du Tourisme de Saint-Malo, du CDT du Morbihan, de la CCI du Morbihan et d'Audélor.*

*La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi.*

En Bretagne, le tourisme génère 57 600 emplois en 2011: parmi eux, 46 300 découlent directement de la présence de touristes sur le territoire et 11 300 sont liés à l'acheminement des touristes et la préparation des séjours (emplois de voyagistes, transports maritimes, ferroviaires et aériens).

Les 46 300 emplois en moyenne sur l'année qui sont directement liés au tourisme placent la Bretagne à la 6<sup>e</sup> place des régions métropolitaines selon le nombre d'emplois touristiques après l'Île de France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Ces emplois sont très saisonniers et passent du simple au double entre le minimum de janvier (31 300) et le maximum du mois d'août (68 500).

2 000 emplois supplémentaires ont été créés entre 2009 et 2011. Cette évolution (+ 4,3 %) est supérieure à celle de l'ensemble des emplois (+ 1,7 %).

Hébergement et restauration concentrent la majorité des emplois du tourisme (30 % chacun). Néanmoins le spectre des activités liées au tourisme est plus large : activités patrimoniales et culturelles, sports et des loisirs, artisanat, commerce de détail...

Les emplois touristiques sont concentrés sur 2 types d'espace qui parfois se confondent : le littoral (2 emplois sur trois) les pôles urbains (6 emplois sur 10). Le poids du tourisme dans l'emploi total du département des Côtes d'Armor est de 3,7 %, il est de 3,4 % en Ille-et-Vilaine, de 4,2 % dans le Finistère et de 4,6 % dans le Morbihan. C'est toutefois sur le littoral que sa part dans l'emploi local est la plus élevée : elle s'élève à 14,2 % dans le pays d'Auray en moyenne sur l'année et y dépasse 20 % au mois d'août.

Ces emplois touristiques sont plus souvent occupés par des jeunes et des non-diplômés. Leur saisonnalité marquée offrent des opportunités en saison estivale mais rend difficile la pérennisation de ces emplois.

Moins souvent à temps complet, le salaire net horaire moyen de ces emplois est de 10,3 € contre 12 € pour l'ensemble des salariés du secteur marchand.

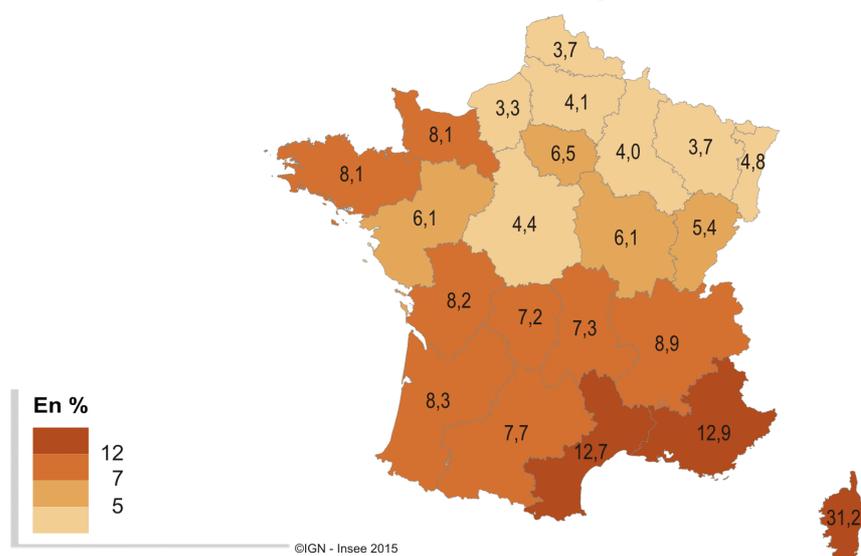
Alors que les 46 300 emplois directement liés à la présence de touristes représentent 3,9 % de l'emploi total de la région, ils ne comptent que pour 3,1 % de la richesse dégagée. Le pays d'Auray fait exception à la règle grâce en partie à ses hébergements et centres de Thalassothérapie, plus capitalistiques, qui lui permettent de dégager une richesse dégagée plus élevée que celle de l'emploi au niveau territorial.

## En Bretagne, la dépense touristique s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2011

*Jusqu'à présent, la contribution économique du tourisme n'était connue qu'au niveau national grâce au compte satellite du tourisme (CST) élaboré chaque année par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Aujourd'hui, grâce aux travaux réalisés par l'Insee et la DGE présentés dans cette étude, il est possible d'évaluer l'économie touristique des régions françaises.*

Les dépenses des touristes en Bretagne contribuent à l'économie régionale (6,6 milliards d'euros, soit 8 % du PIB en 2011). Elles placent la région au 6<sup>e</sup> rang national après l'île de France, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine. Le poids du tourisme dans l'économie bretonne est similaire à celui des autres régions de la façade atlantique.

Part dans le PIB de la consommation touristique régionale en 2011



L'hébergement est le premier poste de dépenses (29 % du budget vacances des touristes) devant l'alimentation (14 % dans les restaurants et les cafés, 8 % dans les commerces et grandes surfaces) et le transport (21,5 %). Les dépenses en campings, gîtes ou résidences secondaires occupent une part plus élevée en Bretagne qu'en moyenne nationale contrairement à celles en hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances ou auberges de jeunesse. Les touristes bénéficient en Bretagne de possibilités de loisirs gratuits dans les espaces naturels, intérieurs ou côtiers et dépensent moins dans les musées, spectacles, parcs d'attraction ou les casinos.

- Par ailleurs, la part des dépenses liées aux transports dans le budget des visiteurs est moindre en Bretagne (21,5 %) qu'en moyenne nationale (30 %). Cela découle de l'absence de routes à péages et d'aéroports parmi les 20 premiers du pays en nombre de passagers. Toutefois, la part des dépenses de transports maritimes ou fluviaux est plus élevée dans la région.

Entre 2005 et 2011, la consommation touristique diminue en volume en Bretagne (- 3,1 % entre 2005 et 2011) alors qu'elle augmente en France (+ 2 %). Les baisses d'activité les plus fortes concernent les locations de gîtes ruraux, carburants, alimentation et boissons ainsi que certaines dépenses récréatives comme les parcs d'attraction, les produits locaux et souvenirs ou les cafés restaurants.

**Pour toutes demandes d'interviews, graphiques, informations complémentaires concernant l'étude, veuillez contacter :**  
Geneviève Riézo - 02 99 29 33 95 - [communication-bretagne@insee.fr](mailto:communication-bretagne@insee.fr)

Merci de bien vouloir informer le public de la sortie de cette publication qui est téléchargeable gratuitement sur internet à partir du 7 juillet 2015 à 0h01 : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) > Publications et services > Les collections régionales > Bretagne > soit Insee Analyses Bretagne n°24 ou 25